



## SOS CORGIS

Association à but non-lucratif de protection animale  
11 bis rue Paul Bert  
89140 VINNEUF

---

# BULLETIN D'ADHÉSION

## DEMANDEUR D'EMPLOI, ÉTUDIANT, JEUNE -26 ANS, SANS RESSOURCE

---

A renvoyer par courrier à l'adresse de gestion :  
SOS CORGIS  
Benjamin LE LAY,  
52, avenue FLACHAT,  
92600 Asnières sur Seine

ou par **email** à l'adresse suivante : [soscorgis@gmail.com](mailto:soscorgis@gmail.com)  
ou à remettre **en main propre**.

### L'adhérent

Je, soussigné souhaite adhérer à l'association SOS CORGIS :

NOM / PRÉNOM :

VILLE :

DATE DE NAISSANCE ;

PAYS :

ADRESSE :

E-MAIL :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

Je souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion en tant que **demandeur d'emploi, étudiant, jeune de moins de 26 ans ou sans ressource (15€)**. Pièces justificatives à fournir : **Carte d'identité ou étudiante, justificatif de revenu (attestation d'ARE, etc)**.

### Paiement

Je souhaite régler :

en espèce

par chèque

par CB/paypal

### Reçu fiscal

je souhaite recevoir un reçu fiscal (formulaire Cerfa No 11580\*03).

### Date, signature

L'association SOS CORGIS de protection animale étant à but non lucratif, et sa gestion étant désintéressée, votre cotisation ou vos dons peuvent vous permettre une réduction fiscale.<sup>1</sup> Celle-ci s'élève à **66% du montant du don**, dans la limite de 20% du revenu imposable pour un particulier, et de **0.5% du chiffre d'affaire** pour une entreprise. L'association vous incite à bien respecter les règles fiscales en vigueur.

<sup>1</sup> <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-211QOSD.htm>